RCS : ST ETIENNE
Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1987 B 00406
Numéro SIREN : 341 908 903
Nom ou dénomination : ABC AGENCEMENTS

Ce dépôt a été enregistré le 27/04/2018 sous le numéro de dépôt B2018/003609

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

..... *SAINT-ETIENNE*

Date : 27/04/2018

639127

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2018/003609**
n°de gestion : **1987B00406**
n°SIREN : **341 908 903 RCS Saint Etienne**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Saint-Etienne certifie avoir procédé le 27/04/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

ABC AGENCEMENTS - Société par actions simplifiée
13 rue du Vercors ZI Chauvetière 42100 Saint-etienne -FRANCE-

date de clôture : 30/09/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels

TRIBUNAL DE COMMERCE DE SAINT-ETIENNE

639127

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 2017

Désignation de l'entreprise : Société SAS ABC AGENCEMENTS — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 15 RUE DU VERCORS 42000 SAINT ETIENNE — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 34190890300014 — Néant ☐ *

GREFFE TRIBUNAL DE COMMERCE ST-ETIENNE 003609 27 AVR 2018 87 B 406

Exercice N clos le : 31/12/2017 — N-1 31/12/2016

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net N 3	Net N-1 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	17 420	AG 17 420		
	Fonds commercial (1)	AH	1 524	AI	1 524	1 524
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	189 836	AS 172 541	17 295	15 985
	Autres immobilisations corporelles	AT	316 379	AU 297 956	18 424	11 278
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX	9 900	AY	9 900	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	762	BI	762	762
	TOTAL (II)	BJ	535 822	BK 487 917	47 906	29 550
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	95 573	BM	95 573	90 380
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	2 382 112	BY	2 382 112	3 109 779
	Autres créances (3)	BZ	110 474	CA	110 474	150 934
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	413 146	CG	413 146	206 240
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	9 777	CI	9 777	6 096
	TOTAL (III)	CJ	3 011 082	CK	3 011 082	3 563 429
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	3 546 905	IA 487 917	3 058 988	3 592 978

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP 762 | (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété * — Immobilisations | Stocks | Créances

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société SAS ABC AGENCEMENTS — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :80.000.....)	DA	80 000	80 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	8 000	8 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	265 349	265 349
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	424 836	258 000
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	778 185	611 349
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	18 742	711
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	742 620	1 293 851
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 326 147	1 523 541
	Dettes fiscales et sociales	DY	177 594	139 998
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	15 700	23 528
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	2 280 802	2 981 629
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 058 988	3 592 978
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	(2) Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	(2) Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 267 612	2 981 629
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2017

Désignation de l'entreprise : Société SAS ABC AGENCEMENTS — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue : biens*	FD	6 266 933	FE		FF	6 266 933	7 494 364
	Production vendue : services*	FG		FH		FI		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	6 266 933	FK		FL	6 266 933	7 494 364
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	1 914	4 000
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	20 411	2 678
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	6 289 257	7 501 042
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	1 276 972	1 518 660
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(5 193)	(13 787)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	3 884 533	5 147 278
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	36 710	37 883
	Salaires et traitements*					FY	354 308	300 327
	Charges sociales (10)					FZ	110 440	93 588
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : - dotations aux amortissements*					GA	11 247	9 577
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	5 669 017	7 093 525
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	620 241	407 517
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	70	428
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		50
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	70	478
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	20 156	26 455
	Différences négatives de change					GS		6
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	20 156	26 461
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(20 086)	(25 983)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	600 155	381 534

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société SAS ABC AGENCEMENTS — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	13 039	4 127
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	7 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	20 039	4 127
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 120	13 945
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 120	13 945
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	18 920	(9 817)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	194 238	113 716
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	6 309 367	7 505 648
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	5 884 530	7 247 647
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	424 836	258 000
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont : produits de locations immobilières	HY		
	(2) Dont : produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	12 163	4 068
	(3) Dont : - Crédit bail mobilier *	HP	50 751	41 264
	(3) Dont : - Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	472	3 763
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	20 156	26 455
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	20 411	2 678
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Cf état annexe	1 120	20 039

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs
REMBOURSEMENT CVAE 2014 ET 2015		12 163
KVIK	472	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 058 987.84 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 6 266 932.80 Euros et dégageant un bénéfice de 424 836.38 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2016 au 30/09/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Nous n'avons pas de fait marquant à vous signaler.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

nous n'avons pas d'évènement à porter à votre connaissance.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Informations générales complémentaires

OPERATIONS NON INSCRITES AU BILAN

La société n'a pas relevé d'opération non inscrite au bilan qui présenterait des risques ou des avantages significatifs pour elle et dont la présentation serait nécessaire à l'appréciation de sa situation financière.

REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Aucune rémunération n'a été servie au dirigeant.

INTEGRATION FISCALE

Une convention d'intégration fiscale a été mise en place entre la société SPR SAS 15 rue du Vercors 42100 SAINT ETIENNE SIRET 47822473600015, société mère et ses filiales, dont nous sommes.

Notre option a été exercée avec effet au 01/10/2004

Les principes de cette convention sont les suivants :

- Neutralité : notre société doit constater à la clôture de chaque exercice, dans ses comptes, une charge d'impôt analogue à celle qu'elle aurait supportée si elle avait été seule imposable. La constatation de cette charge fait naître chez notre société mère une créance d'un montant identique.
- Au titre de cet exercice notre société a constaté un impôt de 194 238 € transmis à SPR via notre compte courant d'intégration fiscale. La constatation de cette charge fait naître chez SPR une créance d'un montant identique.
- En cas de sortie de l'intégration, il est retenu le principe de laisse s'appliquer les règles de l'intégration, quels que soit le motif de cette sortie, et ce sans indemnisation aucune pour la filiale sortante.

TRANSACTIONS ENTRE LES PARTIES LIEES

Les transactions réalisées par la société avec les parties liées étant conclues à des conditions normales de marché et essentiellement avec des sociétés détenues en totalité ou quasi-totalité par une société mère, aucune information n'est à relater à ce sujet.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 30 691 €. Il s'agit d'un produit à recevoir de 17 732 €, le montant définitif ne pourra être déterminé qu'à la fin de l'année civile 2017. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

Le montant du CICE pour l'année civile 2016 s'élève à 15 625 €. Il a été transmis à SPR dans le cadre de l'intégration fiscale.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

de 15 625 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	15 625
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	15 625

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	18 944		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	197 476		7 360
Installations générales agencements aménagements divers	234 112		9 343
Matériel de transport	68 121		3 000
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 803		
Avances et acomptes			9 900
TOTAL	501 513		29 603
Prêts, autres immobilisations financières	762		
TOTAL	762		
TOTAL GENERAL	521 220		29 603

Société SAS ABC AGENCEMENTS
42000 SAINT ETIENNE

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			18 944	18 944
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		15 000	189 836	189 836
Installations générales agencements aménagements divers			243 455	243 455
Matériel de transport			71 121	71 121
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 803	1 803
Avances et acomptes			9 900	9 900
TOTAL		15 000	516 116	516 116
Prêts, autres immobilisations financières			762	762
TOTAL			762	762
TOTAL GENERAL		15 000	535 822	535 822

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	17 420			17 420
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	181 492	6 049	15 000	172 541
Installations générales agencements aménagements divers	233 186	238		233 424
Matériel de transport	58 278	4 789		63 068
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 294	170		1 464
TOTAL	474 250	11 246	15 000	470 497
TOTAL GENERAL	491 670	11 246	15 000	487 917

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	6 049				
Instal.générales agenc.aménag.divers	238				
Matériel de transport	4 789				
Matériel de bureau informatique mobilier	170				
TOTAL	11 246				
TOTAL GENERAL	11 246				

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Etat des provisions
Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	762	762	
Autres créances clients	2 382 112	2 382 112	
Taxe sur la valeur ajoutée	83 867	83 867	
Divers état et autres collectivités publiques	17 732	17 732	
Débiteurs divers	8 875	8 875	
Charges constatées d'avance	9 777	9 777	
TOTAL	2 503 125	2 503 125	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	692	692		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	18 050	4 860	13 190	
Emprunts et dettes financières divers	528 226	528 226		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 326 147	1 326 147		
Personnel et comptes rattachés	44 089	44 089		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	121 811	121 811		
Taxe sur la valeur ajoutée	172	172		
Autres impôts taxes et assimilés	11 522	11 522		
Groupe et associés	214 394	214 394		
Autres dettes	15 700	15 700		
TOTAL	2 280 802	2 267 612	13 190	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	18 050			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	80. 0000	1 000			1 000

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FONDS RECU EN APPORT			1 524	1 524	
Total			1 524	1 524	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	1 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans
Logiciels	Linéaire	1 an

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	932 195
Autres créances	21 069
Total	953 264

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	692
Emprunts et dettes financières diverses	20 156
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	81 374
Dettes fiscales et sociales	111 458
Autres dettes	15 700
Total	229 380

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	9 777
Total	9 777

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Agents de maîtrise et techniciens	4
Ouvriers	7
Total	11

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	20 156	
Dont entreprises liées	20 156	

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 6 800 euros, décomposés de la manière suivante :
- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 6 800
- honoraires autres : neant

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements en matière de pensions		17 000
Autres engagements donnés :		178 131
CREDIT BAIL REDEVANCES RESTANT A PAYER	175 361	
CREDIT BAIL VALEURS DE RACHAT	2 770	
Total (1)		195 131

Engagements reçus

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			277 000		277 000
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs			38 462		38 462
- dotations de l'exercice			35 093		35 093
Total			73 555		73 555
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			55 020		55 020
- exercice			50 753		50 753
Total			105 773		105 773
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			56 339		56 339
- entre 1 et 5 ans			119 023		119 023
Total			175 362		175 362
Valeur résiduelle					
- entre 1 et 5 ans			2 770		2 770
Total			2 770		2 770

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Le montant porté à titre indicatif de 17 000 € est une simple estimation, étant précisé que la charge potentielle concernant les ouvriers est prise en charge, pour partie, par la PROBTP.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- REMBOURSEMENTS SINISTRES	797	
- AJUSTEMENTS ECARTS	79	
- PRIX DE VENTE DES IMMOS CEDEES	7 000	
Total	7 876	
Charges exceptionnelles		
- AMENDES	160	
- ROMPU CAISSE	11	
- INDEMNITE A SALARIE	467	
- DIVERS	10	
Total	648	

Charges et produits sur exercices antérieurs

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges		
- KVIK	472	
Total	472	
Produits		
- REMBOURSEMENT CVAE 2014 - 2015	12 163	
Total	12 163	

Société SAS ABC AGENCEMENTS
42000 SAINT ETIENNE

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Le 11/12/2017
ROMEYER FREDERIC PRESIDENT

ABC AGENCEMENTS
Société par actions simplifiée au capital de 80 000 euros
Siège social : 13 rue du Vercors, 42000 ST ETIENNE
341 908 903 RCS SAINT ETIENNE

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 29 MARS 2018

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2017

DEUXIEME DECISION

L'associée unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2017 s'élevant à 424 836,38 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	424 836,38 euros
A titre de dividendes Soit 424 euros par action	424 000,00 euros
Le solde, soit la somme de Au poste « autres réserves »	836,38 euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 1er avril 2018.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2017 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 424 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
30/09/2016			258 000 €
30/09/2015			504 000 €
30/09/2014			594 000 €

Certifié conforme
Le Président

ABC AGENCEMENTS

Société par Actions Simplifiée
au Capital de 80 000 €

13, Rue du Vercors
42 100 SAINT ETIENNE

SIRET : 341 908 903 00022

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2017

==========

- RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 2017

Désignation de l'entreprise : Société SAS ABC AGENCEMENTS — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
Adresse de l'entreprise 15 RUE DU VERCORS 42000 SAINT ETIENNE — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 34190890300014 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 30092017 Net 3	N-1 30092016 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	17 420	AG 17 420		
	Fonds commercial (1)	AH	1 524	AI	1 524	1 524
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	189 836	AS 172 541	17 295	15 985
	Autres immobilisations corporelles	AT	316 379	AU 297 956	18 424	11 278
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX	9 900	AY	9 900	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	762	BI	762	762
	TOTAL (II)	BJ	535 822	BK 487 917	47 906	29 550
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	95 573	BM	95 573	90 380
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	2 382 112	BY	2 382 112	3 109 779
	Autres créances (3)	BZ	110 474	CA	110 474	150 934
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	413 146	CG	413 146	206 240
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	9 777	CI	9 777	6 096
	TOTAL (III)	CJ	3 011 082	CK	3 011 082	3 563 429
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	3 546 905	IA 487 917	3 058 988	3 592 978

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP 762 | (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété * Immobilisations | Stocks | Creances

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société SAS ABC AGENCEMENTS — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :80.000.....)	DA	80 000	80 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	8 000	8 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	265 349	265 349
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	424 836	258 000
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	778 185	611 349
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	18 742	711
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	742 620	1 293 851
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 326 147	1 523 541
	Dettes fiscales et sociales	DY	177 594	139 998
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	15 700	23 528
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	2 280 802	2 981 629
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 058 988	3 592 978

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont : Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont : Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont : Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 267 612	2 981 629
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2017

Désignation de l'entreprise : Société SAS ABC AGENCEMENTS — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N						Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue biens*	FD	6 266 933	FE		FF	6 266 933		7 494 364
	Production vendue services*	FG		FH		FI			
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	6 266 933	FK		FL	6 266 933		7 494 364
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	1 914		4 000
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	20 411		2 678
	Autres produits (1) (11)					FQ			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	6 289 257		7 501 042
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	1 276 972		1 518 660
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(5 193)		(13 787)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	3 884 533		5 147 278
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	36 710		37 883
	Salaires et traitements*					FY	354 308		300 327
	Charges sociales (10)					FZ	110 440		93 588
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	11 247		9 577
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	5 669 017		7 093 525
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	620 241		407 517
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	70		428
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			50
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	70		478
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	20 156		26 455
	Différences négatives de change					GS			6
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	20 156		26 461
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(20 086)		(25 983)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	600 155		381 534

DGFiP N° 2053 2017

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société SAS ABC AGENCEMENTS — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	13 039	4 127
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	7 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	20 039	4 127
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 120	13 945
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 120	13 945
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	18 920	(9 817)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	194 238	113 716
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	6 309 367	7 505 648
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	5 884 530	7 247 647
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	424 836	258 000
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	12 163	4 068
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP	50 751	41 264
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	472	3 763
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	20 156	26 455
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	20 411	2 678
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels
Cf état annexe	1 120	20 039

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs
REMBOURSEMENT CVAE 2014 ET 2015		12 163
KVIK	472	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

QUADRATUS Informatique

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	x
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	x
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	x
Permanence ou changement de méthodes	x
Informations générales complémentaires	x
Informations complémentaires (CICE)	x
L'utilisation du CICE dans l'entreprise	x
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	x
Etat des amortissements	x
Etat des provisions	x
Etat des échéances des créances et des dettes	x
Composition du capital social	x
Fonds commercial	x
Evaluation des immobilisations corporelles	x
Evaluation des amortissements	x
Evaluation des matières et marchandises	x
Evaluation des créances et des dettes	x
Dépréciation des créances	x
Disponibilités en Euros	x
Produits à recevoir	x
Charges à payer	x
Charges et produits constatés d'avance	x
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation de l'effectif moyen	x
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	x
Honoraires des commissaires aux comptes	x
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	x
Informations en matière de crédit bail	x
Engagement en matière de pensions et retraites	x
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	x
Produits et charges sur exercices antérieurs	x

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

SOMMAIRE

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 058 987.84 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 6 266 932.80 Euros et dégageant un bénéfice de 424 836.38 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2016 au 30/09/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Nous n'avons pas de fait marquant à vous signaler.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

nous n'avons pas d'évènement à porter à votre connaissance.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Informations générales complémentaires

OPERATIONS NON INSCRITES AU BILAN

La société n'a pas relevé d'opération non inscrite au bilan qui présenterait des risques ou des avantages significatifs pour elle et dont la présentation serait nécessaire à l'appréciation de sa situation financière.

REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Aucune rémunération n'a été servie au dirigeant.

INTEGRATION FISCALE

Une convention d'intégration fiscale a été mise en place entre la société SPR SAS 15 rue du Vercors 42100 SAINT ETIENNE SIRET 47822473600015, société mère et ses filiales, dont nous sommes.

Notre option a été exercée avec effet au 01/10/2004

Les principes de cette convention sont les suivants :

- Neutralité : notre société doit constater à la clôture de chaque exercice, dans ses comptes, une charge d'impôt analogue à celle qu'elle aurait supportée si elle avait été seule imposable. La constatation de cette charge fait naître chez notre société mère une créance d'un montant identique.
- Au titre de cet exercice notre société a constaté un impôt de 194 238 € transmis à SPR via notre compte courant d'intégration fiscale. La constatation de cette charge fait naître chez SPR une créance d'un montant identique.
- En cas de sortie de l'intégration, il est retenu le principe de laisse s'appliquer les règles de l'intégration, quels que soit le motif de cette sortie, et ce sans indemnisation aucune pour la filiale sortante.

TRANSACTIONS ENTRE LES PARTIES LIEES

Les transactions réalisées par la société avec les parties liées étant conclues à des conditions normales de marché et essentiellement avec des sociétés détenues en totalité ou quasi-totalité par une société mère, aucune information n'est à relater à ce sujet.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 20 691 €. Il s'agit d'un produit à recevoir de 17 732 €, le montant définitif ne pourra être déterminé qu'à la fin de l'année civile 2017. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

Le montant du CICE pour l'année civile 2016 s'élève à 15 625 €. Il a été transmis à SPR dans le cadre de l'intégration fiscale.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

de 15 625 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	15 625
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	15 625

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	18 944		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	197 476		7 360
Installations générales agencements aménagements divers	234 112		9 343
Matériel de transport	68 121		3 000
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 803		
Avances et acomptes			9 900
TOTAL	501 513		29 603
Prêts, autres immobilisations financières	762		
TOTAL	762		
TOTAL GENERAL	521 220		29 603

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			18 944	18 944
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		15 000	189 836	189 836
Installations générales agencements aménagements divers			243 455	243 455
Matériel de transport			71 121	71 121
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 803	1 803
Avances et acomptes			9 900	9 900
TOTAL		15 000	516 116	516 116
Prêts, autres immobilisations financières			762	762
TOTAL			762	762
TOTAL GENERAL		15 000	535 822	535 822

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	17 420			17 420
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	181 492	6 049	15 000	172 541
Installations générales agencements aménagements divers	233 186	238		233 424
Matériel de transport	58 278	4 789		63 068
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 294	170		1 464
TOTAL	474 250	11 246	15 000	470 497
TOTAL GENERAL	491 670	11 246	15 000	487 917

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	6 049				
Instal.générales agenc.aménag.divers	238				
Matériel de transport	4 789				
Matériel de bureau informatique mobilier	170				
TOTAL	11 246				
TOTAL GENERAL	11 246				

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Etat des provisions
Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	762	762	
Autres créances clients	2 382 112	2 382 112	
Taxe sur la valeur ajoutée	83 867	83 867	
Divers état et autres collectivités publiques	17 732	17 732	
Débiteurs divers	8 875	8 875	
Charges constatées d'avance	9 777	9 777	
TOTAL	2 503 125	2 503 125	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	692	692		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	18 050	4 860	13 190	
Emprunts et dettes financières divers	528 226	528 226		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 326 147	1 326 147		
Personnel et comptes rattachés	44 089	44 089		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	121 811	121 811		
Taxe sur la valeur ajoutée	172	172		
Autres impôts taxes et assimilés	11 522	11 522		
Groupe et associés	214 394	214 394		
Autres dettes	15 700	15 700		
TOTAL	2 280 802	2 267 612	13 190	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	18 050			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	80. 0000	1 000			1 000

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FONDS RECU EN APPORT			1 524	1 524	
Total			1 524	1 524	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	1 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans
Logiciels	Linéaire	1 an

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	932 195
Autres créances	21 069
Total	953 264

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	692
Emprunts et dettes financières diverses	20 156
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	81 374
Dettes fiscales et sociales	111 458
Autres dettes	15 700
Total	229 380

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	9 777
Total	9 777

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Agents de maîtrise et techniciens	4
Ouvriers	7
Total	11

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	20 156	
Dont entreprises liées	20 156	

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 6 800 euros, décomposés de la manière suivante :
- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 6 800
- honoraires autres : neant

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements en matière de pensions		17 000
Autres engagements donnés :		178 131
CREDIT BAIL REDEVANCES RESTANT A PAYER	175 361	
CREDIT BAIL VALEURS DE RACHAT	2 770	
Total (1)		195 131

Engagements reçus

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			277 000		277 000
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs			38 462		38 462
- dotations de l'exercice			35 093		35 093
Total			73 555		73 555
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			55 020		55 020
- exercice			50 753		50 753
Total			105 773		105 773
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			56 339		56 339
- entre 1 et 5 ans			119 023		119 023
Total			175 362		175 362
Valeur résiduelle					
- entre 1 et 5 ans			2 770		2 770
Total			2 770		2 770

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Le montant porté à titre indicatif de 17 000 € est une simple estimation, étant précisé que la charge potentielle concernant les ouvriers est prise en charge, pour partie, par la PROBTP.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- REMBOURSEMENTS SINISTRES	797	
- AJUSTEMENTS ECARTS	79	
- PRIX DE VENTE DES IMMOS CEDEES	7 000	
Total	7 876	
Charges exceptionnelles		
- AMENDES	160	
- ROMPU CAISSE	11	
- INDEMNITE A SALARIE	467	
- DIVERS	10	
Total	648	

Charges et produits sur exercices antérieurs

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges		
- KVIK	472	
Total	472	
Produits		
- REMBOURSEMENT CVAE 2014 - 2015	12 163	
Total	12 163	

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Le 11/12/2017
ROMEYER FREDERIC PRESIDENT

ABC AGENCEMENTS

Société par Actions Simplifiée
au Capital de 80 000 €

13, Rue du Vercors
42 100 SAINT ETIENNE

SIRET : 341 908 903 00022

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2017

==========

- RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

ABC AGENCEMENTS

Société par Actions Simplifiée
au Capital de 80 000 €

13, Rue du Vercors
42 100 SAINT ETIENNE

SIRET : 341 908 903 00022

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2017

A l'associée unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ABC AGENCEMENTS, relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er octobre 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Ainsi, nous avons examiné les règles et principes comptables auxquels votre société fait référence ; nous estimons que l'annexe donne une information appropriée à cet égard, ainsi que sur la situation actuelle de la société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associée unique sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas présentées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

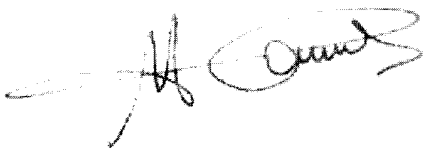
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint-Etienne,
Le 12 mars 2018

Le Commissaire aux Comptes
Michel TAMET & Associés
Inscrit auprès de la
Compagnie Régionale de LYON



Michel TAMET

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1)

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2017

Désignation de l'entreprise : Société SAS ABC AGENCEMENTS — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 15 RUE DU VERCORS 42000 SAINT ETIENNE — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 34190890300014 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 30092017 Net 3	N-1 30092016 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	17 420	AG 17 420		
	Fonds commercial (1)	AH	1 524	AI	1 524	1 524
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	189 836	AS 172 541	17 295	15 985
	Autres immobilisations corporelles	AT	316 379	AU 297 956	18 424	11 278
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX	9 900	AY	9 900	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	762	BI	762	762
	TOTAL (II)	BJ	535 822	BK 487 917	47 906	29 550
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	95 573	BM	95 573	90 380
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	2 382 112	BY	2 382 112	3 109 779
	Autres créances (3)	BZ	110 474	CA	110 474	150 934
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	413 146	CG	413 146	206 240
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	9 777	CI	9 777	6 096
	TOTAL (III)	CJ	3 011 082	CK	3 011 082	3 563 429
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	3 546 905	1A 487 917	3 058 988	3 592 978

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP 762 | (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété * — Immobilisations | Stocks | Creances

* Donc ne figurant pas nécessairement parmi les postes prévus dans le notice n° 2032

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société SAS ABC AGENCEMENTS — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :80.000.....)	DA	80 000	80 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	8 000	8 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	265 349	265 349
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	424 836	258 000
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	778 185	611 349
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	18 742	711
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	742 620	1 293 851
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 326 147	1 523 541
	Dettes fiscales et sociales	DY	177 594	139 998
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	15 700	23 528
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	2 280 802	2 981 629
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 058 988	3 592 978

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont : Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont : Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont : Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 267 612	2 981 629
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2017

Désignation de l'entreprise : Société SAS ABC AGENCEMENTS — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD	6 266 933	FE		FF	6 266 933	7 494 364
	Production vendue services*	FG		FH		FI		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	6 266 933	FK		FL	6 266 933	7 494 364
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	1 914	4 000
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	20 411	2 678
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	6 289 257	7 501 042
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	1 276 972	1 518 660
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(5 193)	(13 787)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	3 884 533	5 147 278
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	36 710	37 883
	Salaires et traitements*					FY	354 308	300 327
	Charges sociales (10)					FZ	110 440	93 588
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	11 247	9 577
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	5 669 017	7 093 525
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	620 241	407 517
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	70	428
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		50
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	70	478
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	20 156	26 455
	Différences négatives de change					GS		6
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	20 156	26 461
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(20 086)	(25 983)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	600 155	381 534

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2017

Désignation de l'entreprise : Société SAS ABC AGENCEMENTS — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	13 039	4 127
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	7 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	20 039	4 127
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 120	13 945
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 120	13 945
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	18 920	(9 817)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	194 238	113 716
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	6 309 367	7 505 648
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	5 884 530	7 247 647
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	424 836	258 000
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	12 163	4 068
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP	50 751	41 264
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	472	3 763
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	20 156	26 455
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	20 411	2 678
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		
	obligatoires	A9		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
Cf état annexe	1 120	20 039

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs
REMBOURSEMENT CVAE 2014 ET 2015		12 163
KVIK	472	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	x
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	x
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	x
Permanence ou changement de méthodes	x
Informations générales complémentaires	x
Informations complémentaires (CICE)	x
L'utilisation du CICE dans l'entreprise	x
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	x
Etat des amortissements	x
Etat des provisions	x
Etat des échéances des créances et des dettes	x
Composition du capital social	x
Fonds commercial	x
Evaluation des immobilisations corporelles	x
Evaluation des amortissements	x
Evaluation des matières et marchandises	x
Evaluation des créances et des dettes	x
Dépréciation des créances	x
Disponibilités en Euros	x
Produits à recevoir	x
Charges à payer	x
Charges et produits constatés d'avance	x
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation de l'effectif moyen	x
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	x
Honoraires des commissaires aux comptes	x
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	x
Informations en matière de crédit bail	x
Engagement en matière de pensions et retraites	x
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	x
Produits et charges sur exercices antérieurs	x

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

SOMMAIRE

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 058 987.84 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 6 266 932.80 Euros et dégageant un bénéfice de 424 836.38 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2016 au 30/09/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Nous n'avons pas de fait marquant à vous signaler.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

nous n'avons pas d'évènement à porter à votre connaissance.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Informations générales complémentaires

OPERATIONS NON INSCRITES AU BILAN

La société n'a pas relevé d'opération non inscrite au bilan qui présenterait des risques ou des avantages significatifs pour elle et dont la présentation serait nécessaire à l'appréciation de sa situation financière.

REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Aucune rémunération n'a été servie au dirigeant.

INTEGRATION FISCALE

Une convention d'intégration fiscale a été mise en place entre la société SPR SAS 15 rue du Vercors 42100 SAINT ETIENNE SIRET 47822473600015, société mère et ses filiales, dont nous sommes.

Notre option a été exercée avec effet au 01/10/2004

Les principes de cette convention sont les suivants :

- Neutralité : notre société doit constater à la clôture de chaque exercice, dans ses comptes, une charge d'impôt analogue à celle qu'elle aurait supportée si elle avait été seule imposable. La constatation de cette charge fait naître chez notre société mère une créance d'un montant identique.
- Au titre de cet exercice notre société a constaté un impôt de 194 238 € transmis à SPR via notre compte courant d'intégration fiscale. La constatation de cette charge fait naître chez SPR une créance d'un montant identique.
- En cas de sortie de l'intégration, il est retenu le principe de laisse s'appliquer les règles de l'intégration, quels que soit le motif de cette sortie, et ce sans indemnisation aucune pour la filiale sortante.

TRANSACTIONS ENTRE LES PARTIES LIEES

Les transactions réalisées par la société avec les parties liées étant conclues à des conditions normales de marché et essentiellement avec des sociétés détenues en totalité ou quasi-totalité par une société mère, aucune information n'est à relater à ce sujet.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 20 691 €. Il s'agit d'un produit à recevoir de 17 732 €, le montant définitif ne pourra être déterminé qu'à la fin de l'année civile 2017. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

Le montant du CICE pour l'année civile 2016 s'élève à 15 625 €. Il a été transmis à SPR dans le cadre de l'intégration fiscale.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

de 15 625 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	15 625
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	15 625

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	18 944		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	197 476		7 360
Installations générales agencements aménagements divers	234 112		9 343
Matériel de transport	68 121		3 000
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 803		
Avances et acomptes			9 900
TOTAL	501 513		29 603
Prêts, autres immobilisations financières	762		
TOTAL	762		
TOTAL GENERAL	521 220		29 603

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			18 944	18 944
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		15 000	189 836	189 836
Installations générales agencements aménagements divers			243 455	243 455
Matériel de transport			71 121	71 121
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 803	1 803
Avances et acomptes			9 900	9 900
TOTAL		15 000	516 116	516 116
Prêts, autres immobilisations financières			762	762
TOTAL			762	762
TOTAL GENERAL		15 000	535 822	535 822

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	17 420			17 420
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	181 492	6 049	15 000	172 541
Installations générales agencements aménagements divers	233 186	238		233 424
Matériel de transport	58 278	4 789		63 068
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 294	170		1 464
TOTAL	474 250	11 246	15 000	470 497
TOTAL GENERAL	491 670	11 246	15 000	487 917

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	6 049				
Instal.générales agenc.aménag.divers	238				
Matériel de transport	4 789				
Matériel de bureau informatique mobilier	170				
TOTAL	11 246				
TOTAL GENERAL	11 246				

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Etat des provisions
Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	762	762	
Autres créances clients	2 382 112	2 382 112	
Taxe sur la valeur ajoutée	83 867	83 867	
Divers état et autres collectivités publiques	17 732	17 732	
Débiteurs divers	8 875	8 875	
Charges constatées d'avance	9 777	9 777	
TOTAL	2 503 125	2 503 125	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	692	692		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	18 050	4 860	13 190	
Emprunts et dettes financières divers	528 226	528 226		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 326 147	1 326 147		
Personnel et comptes rattachés	44 089	44 089		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	121 811	121 811		
Taxe sur la valeur ajoutée	172	172		
Autres impôts taxes et assimilés	11 522	11 522		
Groupe et associés	214 394	214 394		
Autres dettes	15 700	15 700		
TOTAL	2 280 802	2 267 612	13 190	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	18 050			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	80. 0000	1 000			1 000

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FONDS RECU EN APPORT			1 524	1 524	
Total			1 524	1 524	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	1 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans
Logiciels	Linéaire	1 an

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	932 195
Autres créances	21 069
Total	953 264

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	692
Emprunts et dettes financières diverses	20 156
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	81 374
Dettes fiscales et sociales	111 458
Autres dettes	15 700
Total	229 380

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	9 777
Total	9 777

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Agents de maîtrise et techniciens	4
Ouvriers	7
Total	11

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	20 156	
Dont entreprises liées	20 156	

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 6 800 euros, décomposés de la manière suivante :
- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 6 800
- honoraires autres : neant

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements en matière de pensions		17 000
Autres engagements donnés :		178 131
CREDIT BAIL REDEVANCES RESTANT A PAYER	175 361	
CREDIT BAIL VALEURS DE RACHAT	2 770	
Total (1)		195 131

Engagements reçus

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			277 000		277 000
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs			38 462		38 462
- dotations de l'exercice			35 093		35 093
Total			73 555		73 555
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			55 020		55 020
- exercice			50 753		50 753
Total			105 773		105 773
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			56 339		56 339
- entre 1 et 5 ans			119 023		119 023
Total			175 362		175 362
Valeur résiduelle					
- entre 1 et 5 ans			2 770		2 770
Total			2 770		2 770

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Le montant porté à titre indicatif de 17 000 € est une simple estimation, étant précisé que la charge potentielle concernant les ouvriers est prise en charge, pour partie, par la PROBTP.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- REMBOURSEMENTS SINISTRES	797	
- AJUSTEMENTS ECARTS	79	
- PRIX DE VENTE DES IMMOS CEDEES	7 000	
Total	7 876	
Charges exceptionnelles		
- AMENDES	160	
- ROMPU CAISSE	11	
- INDEMNITE A SALARIE	467	
- DIVERS	10	
Total	648	

Charges et produits sur exercices antérieurs

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges		
- KVIK	472	
Total	472	
Produits		
- REMBOURSEMENT CVAE 2014 - 2015	12 163	
Total	12 163	

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Le 11/12/2017
ROMEYER FREDERIC PRESIDENT